

Vie des associations/"Agir pour le handicap à l'école L'ONG dévoile ses objectifs



Edwige Adanhodou (centre) et deux autres membres de l'ONG...



... ont entretenu l'assistance sur les objectifs de leur structure.

FAE

Port-Gentil/Gabon

SCOLARISER en milieu ordinaire des enfants ou adolescents vivant avec un handicap intellectuel et/ou physique, ou présentant des difficultés d'apprentissage scolaires. C'est le défi que se donne l'Ong "Agir pour le handicap à l'école" (AHE), qui vient de voir le jour dans la capitale économique, et qui a présenté son projet, samedi dernier, dans l'une des salles de réunion du service provin-

cial de la Famille.

Sa présidente, Edwige Adanhodou, a d'abord lu, pour rappel, à l'assistance, l'article 23 de la Convention internationale des droits de l'enfant, qui dispose que "Les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité".

Elle a, ensuite, indiqué que c'est au sein du Complexe scolaire privé Michel Em-

manuel que cette initiative est née, dans la mesure où cet établissement a ouvert, en son sein, une classe spécialisée qui accueille déjà un groupe d'enfants présentant des handicaps. « C'est une classe de l'école et son projet est inscrit dans le projet de l'école », a-t-elle souligné. Et de préciser : « Elle a pour mission de recevoir de façon différenciée des élèves en situation d'inadaptation physique, motrice et cognitive, ou présentant des difficultés d'apprentissage scolaires, afin de leur permettre de suivre totalement ou partielle-

ment un cursus scolaire ordinaire. »

Ayant pour devise "Avec moi et tous ensemble", la nouvelle Ong, pour lutter contre la discrimination, invite à rompre avec le mutisme, l'indifférence ou la résignation, et compte mobiliser toutes les bonnes volontés à s'investir dans la solidarité, en donnant un peu de leur temps ou de leur savoir-faire, chacun pouvant apporter sa pierre à l'édifice (homme ou femme de métier, artiste, expert, etc.), en faisant des dons (vêtements, jouets, jeux éducatifs, fournitures

scolaires...) ou en finançant des consultations médicales ou des séances paramédicales (orthophonie, psychomotricité, etc.). Elle compte déjà, parmi ses partenaires, la direction provinciale d'Académie, la délégation de l'IPEN, les services provinciaux de la Famille et des Affaires sociales, le complexe scolaire privé Michel Emmanuel, la télévision Média Plus et Mandji Contact, qui fait dans la formation professionnelle.

La présidente de l'Ong a insisté sur la scolarisation, pour souligner qu'il ne

s'agit pas d'une « garderie pour enfants vivant avec un handicap, mais bel et bien d'un projet de scolarisation de l'enfant, dès lors que celui-ci n'a pas été admis dans un établissement d'enseignement, du fait de son handicap. »

Pour l'oratrice, le handicap n'est ni contagieux, ni un mauvais sort. C'est donc une affaire de tout le monde car, a-t-elle conclu, « même si on est aujourd'hui bien portant, on n'est pas à l'abri de la survenance, dans notre vie, d'un handicap. »

Religion/Eglise catholique/1ère édition de la "Sacrécordienne" L'événement est prévu du 26 au 28 mai prochain

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

Il y a quelques jours, après la messe dominicale du matin qu'il a dite, le curé de la paroisse Sacré-Cœur de Bac-Aviation, Père Lambert Ndjana, a tenu une conférence de presse au plateau de l'église, en présence du vice-président paroissial et des responsables des divers groupes et mouvements chrétiens. En ouverture de cette rencontre avec la presse, Père Lambert Ndjana a d'abord dressé un bref historique de la paroisse qu'il dirige. On retiendra que Sacré-Cœur de Bac-Aviation, dont les travaux sont toujours en cours, a été érigée en 2007, à l'occasion des préparatifs du 10e anniversaire du diocèse de Port-Gentil, le 7 mars 2013, par Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, au profit des quartiers Bac-Aviation, Fatima, Sibimiprix, PG2, Côte-d'Azur. L'église ne fut malheureusement pas inaugurée, du fait du non-achèvement des travaux.

C'est Père Lambert Ndjana qui, ayant obtenu de l'administrateur du diocèse, Mgr Mathieu Madega Lebouakehan, de sauvegar-



Une vue de l'église Sacré-Cœur de Bac-Aviation encore en chantier.

der le caractère sacré de l'espace paroissial, a relancé le chantier. A la faveur d'un rassemblement de fidèles destiné à la propreté du site, le 5 avril 2014.

« Il faut cependant signaler que si la construction de toute l'église connaît aujourd'hui une avancée significative, c'est grâce à l'offre d'avance en matériaux et main d'œuvre de l'entreprise Gabon génie civil (GGC), dont Guy Mbinah est le promoteur, tout en étant le président en exercice du conseil paroissial pour les affaires économiques », a expliqué le curé Lambert Ndjana. Avant de passer la parole, justement, à Guy Mbinah et à l'architecte, Davy Ndong, pour les



Les responsables des divers groupes et mouvements paroissiaux.

aspects techniques de l'édifice. Père Lambert Ndjana a, par la suite, parlé de la Sacrécordienne, qui est un label



Père Lambert Ndjana et le vice-président du conseil paroissial, Guy Mbinah.

de la paroisse Sacré-Cœur de Bac-Aviation, sous le couvert du mouvement "Cœur solidaire ouvert avec Sacré-Cœur".

La Sacrécordienne a été conçue et lancée, il y a un peu plus de trois mois. « Il s'agit d'une marque spéciale devant couvrir diverses prestations, productions de la paroisse, pour en certifier l'origine », a expliqué son initiateur, Lambert Ndjana. Soulignant que la première édition de cet événement aura

lieu du 26 au 28 mai prochain.

A cette occasion, une conférence-débat sur le thème "La solidarité", sera organisée. De même qu'il est prévu des activités sportives, une kermesse, une exposition-vente et une soirée de gala qui bouclera les manifestations.

Erratum

UNE malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article rendant compte du conseil du premier arrondissement, paru lundi dernier. Au lieu de 150 000 francs, l'état spécial 2016 était plafonné à 150 millions de nos francs. Cette année, elle est réduite à 50 millions de francs. La vérité rétablie, toutes nos excuses à la maire et son équipe, ainsi qu'à nos lecteurs qui, pour certains, ont dû rectifier d'eux-mêmes.